

que l'État est bien au fait des transformations qui s'opèrent dans notre économie. Son attitude aujourd'hui est impardonnable et elle arrache aux Canadiens jusqu'à leur dernière lueur d'espoir et jusqu'au dernier brin de confiance qu'ils accordaient encore à leurs dirigeants politiques.

Il est intéressant de noter, monsieur le Président—maintenant que le ministre d'État au Développement économique (M. Johnston) est parmi nous—que nous venons tout juste de signer un prétendu accord avec l'industrie nipponne de l'automobile. Je dirai au ministre qu'un petit pays comme la Trinité, qui voit d'un très bon œil l'importation d'automobiles parce qu'il n'en produit pas lui-même, a fait savoir aux fabricants japonais qu'ils pourraient vendre autant de véhicules, y compris des camions, qu'ils voudraient dans l'île, à la condition d'y assembler non pas 20 ou 50 p. 100, mais 100 p. 100 de ces véhicules, parce qu'il voulait donner de l'emploi aux gens de l'île.

• (1250)

Les entreprises japonaises se sont pliées à ces conditions, monsieur le Président. La Trinité a une population de 1.2 million. Le Canada, qui compte 24 millions d'habitants, ne fait assembler aucune automobile par l'industrie japonaise, pour qui il représente pourtant le septième marché en importance au monde. Quelle sorte de négociation et de planification peut conduire à une situation comme celle-là?

Je voudrais dire au ministre des Finances en un mot qu'il a raté aujourd'hui une occasion en or de soumettre aux Canadiens la stratégie gouvernementale pour qu'ils sachent comment le gouvernement va employer l'argent emprunté pour défendre leurs intérêts. Il n'a rien dit. Je termine sur ce commentaire, monsieur le Président: il ne faut y compter, nous n'achèterons pas chat en poche.

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a proposé une motion, un amendement motivé, qui demande que le projet de loi ne soit lu pour la deuxième fois qu'à certaines conditions. Je ne vois pas très bien d'après le libellé si la motion impose deux conditions ou une seule, mais elle semble demander que la deuxième lecture n'ait lieu qu'après le 22 février ou après la présentation des prévisions budgétaires, ou après l'une et l'autre de ces dates. Il reste que ce sont deux conditions.

On me signale que la motion d'amendement pourrait ne pas se rapporter au principe du bill, et j'insiste sur le terme «principe». Je veux toutefois relier ma décision sur la recevabilité de la motion au fait que le député fixe des conditions. A ce propos, je renvoie le député à la 19^e édition d'Erskine May, à la page 500, au sous-alinéa (2)k qui se lit comme suit:

... il n'est pas dans l'ordre non plus de se contenter de l'adjonction de certains mots à la motion «Qu'on lise le bill maintenant pour la deuxième fois», des mots de ce genre supposant obligatoirement que l'on entend fixer des conditions à la deuxième lecture.

C'est là l'objectif de la motion proposée par le député de Kamloops-Shuswap, aussi dois-je à regret la déclarer irrecevable.

Pouvoir d'emprunt

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Monsieur le Président, nous étudions aujourd'hui un projet de loi dans lequel le gouvernement demande le pouvoir d'emprunter une somme d'argent inouïe pour payer des factures fictives correspondant à des programmes qui sont encore vagues. La somme de 19 milliards de dollars que le gouvernement essaie d'emprunter prouve qu'il est à court de recettes, d'idées et de programmes et qu'il n'a plus l'ascendant moral nécessaire pour imposer un tel fardeau aux contribuables.

Le chèque en blanc que le gouvernement nous demande de signer représente en réalité un héritage dont le prochain gouvernement, qui sera conservateur, n'a pas besoin. Le gouvernement essaie de remettre à plus tard une tâche pénible: payer les dettes d'un gouvernement qui s'est avéré incapable de gérer les affaires économiques du pays.

Il faut que les contribuables sachent que ces emprunts sont synonymes d'une augmentation d'impôts différée; les contribuables devront inévitablement payer. Une telle dette empêche le gouvernement actuel de bien gouverner et pendant des années, elle empêchera les futurs gouvernements de fixer des priorités nationales. C'est l'héritage d'un gouvernement qui a renoncé de toute évidence à essayer de gérer l'économie de façon efficace et qui rejette toute la responsabilité des problèmes économiques du Canada sur des contribuables déjà surtaxés.

Le ministre des Finances, M. Lalonde, prétend que cet énorme pouvoir d'emprunt est nécessaire pour couvrir les frais engendrés par la récession. D'après lui, en faisant des emprunts aussi élevés, ce qui revient à hypothéquer l'avenir, nous pourrions résoudre plus facilement nos problèmes économiques. Si c'était vrai, nous serions bien mieux disposés à accéder à sa demande. Mais M. Lalonde...

M. Fisher: Règlement!

Mlle Carney: ... ne nous fournit pas de preuves. Dernièrement, j'ai fait un voyage dans ma province, la Colombie-Britannique. Ce voyage a été une triste expérience, au milieu d'un hiver lugubre. Dans les villes où je suis allé, les scieries ne tournent pas, les mines sont fermées, les motels et les restaurants sont pratiquement vides. Les pancartes «A vendre» et les avis de saisie apparaissent dans les rues désertes. On remarque partout une inactivité inquiétante. On voudrait se convaincre que les milliards demandés par le gouvernement aideront à insuffler un peu de vie dans ces localités, mais rien n'indique que ce sera le cas.

Comme d'autres députés, je me fais constamment aborder par des chômeurs qui me demandent conseil, dans les supermarchés, dans la rue, dans les cafés. Ils veulent savoir que faire quand leurs prestations d'assurance-chômage seront épuisées. Ils se demandent comment ils pourront survivre en attendant de recevoir leurs chèques d'aide sociale. Surtout, ils veulent savoir quand nous verrons la fin de ces difficultés économiques. Or ce bill ne semble apporter aucune réponse à ces questions, sinon emprunter encore et toujours.